

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE
14, rue Drouot (Paris 9^e)
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir

5 centimes — PARIS ET DEPARTEMENTS — 5 centimes

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2^e)
TÉL. CENTRAL 80-63

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
14, rue Drouot, Paris (9^e)

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

DIRECTEUR :
Miguel ALMEREYDA

Les Réformés n° 2 de 1915 (1)

M. Louis Martin contre le paragraphe Chéron

Le Bonnet Rouge avait dit hier : « Nous sommes persuadés qu'il se trouvera bien au Luxembourg un sénateur qui montera à la tribune pour dire à ses collègues, au nom de l'opinion publique : « Pas de nouvelle visite pour les réformés numéro 2 de 1915 ! »
Aujourd'hui nous pouvons annoncer, avec certitude, que le paragraphe de M. Chéron sera combattu à la tribune du Parlement.
Un des membres des plus distingués et des plus éminents de la Haute Assemblée a décidé d'intervenir dans le débat sur la loi Dalbiez.
Il établira mardi, avec des preuves à l'appui, que la mesure préconisée par M. Chéron est inutile, maladroite et dangereuse.
Ce sénateur, nos lecteurs le connaissent bien.
C'est notre ami et collaborateur M. Louis Martin qui représente au Luxembourg avec MM. Georges Clemenceau et Raymond, le département du Var.
Ecrivain de talent et orateur de premier ordre, M. Louis Martin — qui vient de déposer, en collaboration avec son collègue M. Catalogne — un remarquable projet de loi contre la Cocaine — n'aura aucune peine à démontrer aux membres du Parlement les inconvénients et les dangers que présente le paragraphe Chéron.
Nous avons pleine confiance dans l'issue de la séance de mardi.
Le rapport de la Commission de l'Armée sera disjoint. La loi Dalbiez sera adoptée — mais le paragraphe absurde insinué par le sénateur du Calvados sera repoussé.

(1) Voir les numéros du Bonnet Rouge des 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 août.

Les Serviteurs de l'Étranger (1)

Larmes de Crocodile

Pourquoi les regrets de Maurras n'apitoieront personne

Donc, par la-voix trouble de Maurras, les royalistes demandent pardon au pays républicain. Est-ce parce qu'on a beaucoup parlé de la Révolution, ces temps derniers ? On ne sait trop. Ce qu'il y a de certain, c'est que les toits leur ferme propos de poignards sur la France en assassinant la République. Il semble qu'ils aient entrevu dans l'avenir, comme sanction de leurs efforts, non plus le trône d'un Philippe, mais le couperet pêle de la guillotine.
Épouvantés, ils implorent la pitié des républicains. Ils font des offres de service au gouvernement :
— Nous serons de bons mouchards, chers et vénérés Messieurs, Essayez-nous. Maurras n'a pas d'oreilles, mais c'est Baudet qui écoute aux portes. Et le petit Barinville, de son côté, ne reculera devant rien pour se rendre utile. Vous savez qu'il n'est pas dégoûté et qu'un crachat ne lui fait pas peur...
Des poignards sous les festons
A la fois de la entendre, on est pressé de tenté de les écouter. Ce n'est pas qu'ils inspirent de la pitié. Non, ils sont trop humbles, trop basement vils. Mais on est pris d'un tel dégoût, à les voir, que, pour un peu, on les laisserait.
Ce serait une faute.
Leur repentir n'est qu'apparent. Leurs remords sont « truqués ». Et la paye même par laquelle Maurras, au nom de la bonté, s'ingénie à gagner la pitié des républicains, cette paye contenait, mal que les sous les platitudes entassées, aucune de leurs néo-traités n'abandonnent aucune de leurs espérances impies et ne renoncent à aucun de leurs projets criminels.
La tête farcie de mauvais souvenirs de l'antiquité, ce vénéral Gréculus des Martignoles, qui est en réalité tombé d'une des « nobles » qui emportent les Bohémiens vers Sainte-Marthe, cache des serpents dans les « leurs » qu'il offre à M. Viviani et aux chefs du gouvernement républicain.
Il croyait garantir sa fidélité à venir en évitant ses services passés. Mais c'est justement cette évocation qui induit en défiance. Emporté par sa folle vanité, ce défiant, emporté par sa folle vanité, ce défiant, n'a pas pu se retenir de célébrer avec un orgueil insensé justement ce qu'il aurait dû laisser oublier, puisqu'il tenait à être pardonné.
Il veut ne pas être châtié, et il fait l'étalage de ses méfaits.

M. Clemenceau et le conseil de guerre
Maurras évoque, par exemple, sa campagne rageuse contre les grands républicains, et en particulier, contre M. Clemenceau :
« Au lendemain de Charleroi, écrit-il, comme il commençait son murmure et calamiteux travail de Thersite, nous sommes M. Clemenceau de choisir entre le Conseil des ministres ou le Conseil de guerre et nous ne batons pas d'éclat depuis. »
Quelle sottise ! Les néo-royalistes d'abord, ont nommé M. Clemenceau, mais leur sommation est restée vaine, et son rappel, aujourd'hui, montre surtout que Maurras et les siens ont des moyens tout à fait réduits,

LES MUFLES

Monsieur le Baron

Les lecteurs du Bonnet Rouge me pardonneront de ne pas les entretenir, aujourd'hui, des héros qui ont fait la Victoire.
Certes il est plus réconfortant, et plus agréable, de ne songer qu'à ceux qui, lentement, comme de bons ouvriers attachés au labeur quotidien, font vaillamment tout leur devoir.
Mais quoi ! Est-il possible, tandis que tant de braves dont nous ignorons tous les noms, accomplissent des prouesses qu'ils paient de leur chair et de leur sang, d'accepter que le patriotisme, religion sacrée ou commune toute la nation, ait encore ses ritres et ses balancements ?
Il faut bien que la justice soit un peu de ce monde — et Jésus n'a-t-il pas ordonné de rendre à César ce qui lui appartient ?
D'ailleurs l'histoire qui suit prête à rire, et nous nous en voudrions priver d'une joie les quelques milliers de poilus qui du rent faire connaissance avec M. le Baron.

UN GRAND ŒUR
Il n'est guère de jour où l'Echo de Paris — seconde parfois par quelque autre feuille d'extrême-droite — ne consacre la gloire de M. le Baron. Son nom ? Eux peuvent l'écrire en toutes lettres pour le louer ; dame Anasthasie ne nous tolérerait certainement pas la même liberté. Toutes les vérités, paraît-il, ne sont pas bonnes à dire...
D'ailleurs il importe peu. Ce nom, d'une vieille famille noble, encore riche, la bonne presse lui fait une assez large publicité pour que le lecteur curieux puisse trouver la piste.
« Un grand cœur » — c'est l'épithète favorite de l'Echo de Paris lorsque ce journal accable d'éloges le baron de S. Et moi, comme confrère ne manque pas d'associer à ce héros Mme la Baronne — une femme dont, paraît-il, la France doit s'honorer.
Qui donc fait ce couple de « héros », qui lui vaient tant d'applaudissements ?
On va le savoir.

Entre autres demeures « princières », Monsieur et Madame de S. possèdent, dans l'oise à S., pour préciser — un petit château de style Louis XV, qui n'a rien, d'ailleurs, que de très ordinaire. Mais lorsque les Allemands avancèrent sur Paris, les deux héros de l'Echo de Paris jugèrent à propos de sauter dans leur plus rapide automobile, et d'aller faire un tour... du côté d'Avignon. Dans leur ardeur à « prendre de l'air », ils ne purent pas empêcher grand-chose. Et Monsieur le Baron était fort inquiet de ses souvenirs de chasse et de ses tableaux d'ancêtres qu'il avait dû laisser « aux mains de l'ennemi ».
Survint la victoire de la Marne, avec, pour corollaire, la rapide retraite des Allemands. Monsieur le Baron, respira en apprenant qu'ils avaient quitté S. en laissant leur château intact. Mais l'ennemi s'était fixé à sept ou huit kilomètres de là, et S. demeurait sous le feu de ses canons.
« Du coup (les uns disent que ce fut par réquisition de l'autorité militaire ; les autres que Monsieur le Baron l'avait demandé préalablement) le drapeau de la Croix Rouge flotta sur le château, ou vint s'installer une ambulance. C'était toujours une protection relative...
Surint la victoire de la Marne, avec, pour corollaire, la rapide retraite des Allemands. Monsieur le Baron, respira en apprenant qu'ils avaient quitté S. en laissant leur château intact. Mais l'ennemi s'était fixé à sept ou huit kilomètres de là, et S. demeurait sous le feu de ses canons.
« Du coup (les uns disent que ce fut par réquisition de l'autorité militaire ; les autres que Monsieur le Baron l'avait demandé préalablement) le drapeau de la Croix Rouge flotta sur le château, ou vint s'installer une ambulance. C'était toujours une protection relative...

SON COURAGE
Mais monsieur le Baron se souciait fort peu de venir apporter ses encouragements et l'aide de sa fortune à ces poilus qui avaient la mauvaise grâce d'être en traitement si près du front.
C'est alors qu'il fallut lui rappeler que noblesse oblige. S'il n'avait été que baron encore ? Mais il avait eu l'ambition de briguer d'autres suffrages que celui de son Roy exilé. Il était conseiller général, et maire. Or M. Maivy, en bon Jacobin préoccupé par-dessus tout du salut de la patrie, exigea que tous les maires des régions abandonnées par l'ennemi rejoignent leur poste. Si baron qu'il soit, M. de S. dut obéir ; comme n'importe quel fonctionnaire, et voilà comment il ajouta encore de la gloire à l'éclat de son nom.
Seulement ce baron, qui est maire est encore un homme, et même un pauvre homme. Le jour où le bruit des obus se rapprochait, on le voyait errer dans son parc, fumant le vent de même bien venir jusqu'au grommelait-il.

Un jour, un obus boche se permit d'éclater à quelques centaines de mètres du château. Une heure après, M. le baron foulait en troisième vitesse vers Paris... On le revit quinze jours plus tard, après que son jardinier lui eût écrit que tout Janger semblait écarté...
SA GENEROSITE
Mais le moins — héros par force, mais héros quand même — M. le Baron et sa moitié n'en ont pas moins assisté nos blessés, pensez-vous.
— Et comment ! riposterait Gavroche.
Depuis dix mois, Mme la Baronne n'est allée voir « ses blessés » que pour se plaindre que les odeurs de l'ambulance se fissent sentir jusque dans sa chambre, et répéter de lit en lit « qu'il était insupportable qu'on ne prit pas de précautions pour éviter cet inconvénient ».
Il fallait l'entendre aussi, l'hiver dernier, se lamenter de ce que l'on n'ait pas rentré ses géraniums dans les serres.
Des géraniums de cinq ans, les laisser geler, mais c'est du vandalisme ! Et, missait-elle à travers les salles où des hommes, — qui avaient sacrifié autre chose que des géraniums, eux — souffraient le martyre.
Il y eut une mulerie pire. Sous prétexte que des blessés s'étaient taillés des cannes, dans le parc, pour soutenir leurs pas hésitants de convalescents, M. le Baron obtint du général que l'accès de la propriété serait interdit aux soldats.
Heureusement, l'ambulance avait à sa tête un médecin-chef consciencieux incapable de se laisser impressionner par un grand nom surtout porté par d'aussi petits gens.

CONCLUSION
— Mais pourquoi tenir à raconter ces choses ? Et l'Union Sacrée, qu'en faites-vous ?
— Pourquoi ? Justement à cause de ceci : C'est un question de moralité.
Quoi ! vous avez d'un côté des actions sublimes, des héros, des héros surhumains, et de ce sont quelques flibustiers incertains au Gotha qui, au moyen d'une habile réclame dans une presse complaisante, recueilleraient les lauriers ?
Après la guerre, nous pourrions voir le baron de S. et ses pareils se poser en sauveurs de la France, ce qui ne les empêcherait pas de réclamer quarante francs « pour l'éclaircissement d'un cadre ancien » !...
« Eh bien ! non, non et non. Anasthasie — et vous, citoyens ministres — n'en pouvez pas vouloir cela.
Le cas du baron de S. n'est pas unique. Si nous avons tenu à faire, en pied, le portrait de ce représentant du Roy qui veut nous imposer l'Autriche et du Pape « embôché », c'est parce qu'il personnifie très bien l'espèce du mufle noble et titré.

Il recommence à parler de paix honorable
Amsterdam, 8 août. — La Gazette de Cologne annonce qu'en réponse aux félicitations que le roi de Wurtemberg lui adressées, le Kaiser a envoyé la dépêche suivante :
« Mes remerciements sincères pour vos félicitations. Nous pouvons voir dans la chute de Varsovie la marche significative sur la voie par laquelle le Tout-Puissant par sa grâce, nous a menés jusqu'ici. Se confiant à lui, nos troupes glorieuses continueront de combattre jusqu'à une paix honorable. »

Regards vers l'Est

VI L'ATTENTE

On nous avait prévenus que le lendemain nous attaquerions à onze heures du matin.
Nous nous couchâmes, mais déjà, la fièvre des combats nous embrasait, nous soulevait. Nous ne pouvions parvenir à nous endormir. Quel serait, individuellement d'abord, collectivement ensuite, notre sort à tous ? Comment allait se jouer cette partie dont l'enjeu est, ou la vie, ou la mort ? Tous ces hommes couchés autour de moi, en face, en arrière, à droite ou à gauche, que pensaient-ils ?
Beaucoup causaient. Mais l'homme d'aspect le plus fruste ou le plus déboutraire, le soldat est quelquefois pudique. Aucun ne découvrait son cœur. La plupart lançaient au hasard des mots vagues et mous, loin d'eux, comme un malade parle dans sa fièvre : « Alors, hein, on met ça demain... » — « Gare la casse !... » — « On va en foutre un coup !... » — « Y nous en font pisser... » etc... Mais les yeux étaient fatigués, comme endormies déjà dans les poitrines, où les cœurs seuls, on eût dit, veillaient...
Le lendemain matin, nous nous levâmes de bonne heure afin de gagner les tranchées d'où nous devions sortir pour attaquer, avant le jour. Le chemin était long, pénible ; et, cahotant dans la nuit noire, à chaque pas. L'un à l'autre, nous nous heurtions. Avec le sac qui pèse au-dessous de la nuque, y met un point brûlant, et le fusil qui engourdait le bras. Parfois, nous reconnaissons l'aileron à peine dessinée d'une maison, d'une fontaine ou d'une église et quand nous passâmes devant le petit cimetière aux murs troués où quelques uns de ceux que nous avions connu avaient déjà leur place, il y eut comme

une pensée unique imposée à tous les cerveaux.
Nous arrivâmes bien longtemps après jusqu'au boyau qui devait nous conduire à la tranchée d'où nous devions nous élancer. Nous primes position. Il faisait nuit encore et nous ne devions devant nous que la grande plaine au bord de laquelle nous avions tant de fois veillé avec, là-bas, la tranchée ennemie parallèle à la nôtre. Enfin, le petit jour chassa peu à peu les ténèbres de la nuit, la plaine fut bientôt rose d'abord, puis blonde avec des arbres qui formaient les replis du sol argileux... Le matin était calme et beau. Le ciel et la terre semblaient indifférents à l'œuvre humaine...
Certains de nous, dans les abris aménagés près des tranchées, attendaient en cassant la croûte, en buvant du vin et du rhum pour se donner « du cœur au ventre ». Il semblait pour ceux-là, que le matin s'était levé sur un jour de repos. Et les mots habituels de leurs discours revenaient à leur bouche avec l'alcool. Mais la plupart semblaient perdus dans un rêve qui leur appartenait en propre, où devait passer le goût de la vie mêlé à tous les souvenirs d'enfance, de jeunesse et de maturité de leur passé plein d'ombre et de lumière. Il y avait, là-bas, pour la majorité d'entre eux, dans le coin d'un village et sous le toit de chaume qui semblait se resserrer comme une aîle sur la maison, de vieux parents au visage soucieux, une femme angossée, des enfants ingénus...
Et chacun paraissait mesurer de l'œil devant soi, la grande plaine aride où la main invisible du Destin le pousserait bientôt comme une pièce d'échiquier...
Gabriel R.

Le Travail Parlementaire

La Question des Loyers

Les réductions pour tous
La Commission de législation civile, chargée d'élaborer un texte pour régler les relations entre locataires et propriétaires, poursuit avec assiduité ses travaux. Elle veut arriver à mettre à l'ordre du jour un projet. Le rapporteur, M. Edouard Ignace, s'efforce à persuader à ses collègues qu'il faut aboutir. Il trouve un adversaire résolu en la personne de M. Maurice Bernard, qui se déclare défenseur des locataires en donnant satisfaction pendant la durée des hostilités et six mois après, d'abord tous les mobilisés, et ensuite toutes les personnes ayant souffert dans leurs intérêts et incapables de régler leurs loyers. Il faudra nécessairement déposer en ce sens un contre-projet. Il n'est pas douteux qu'il réunira la majorité. Quel est le propriétaire qui voudrait louer une pièce aux braves qui, revenant des armées, auront contribué à sauvegarder le capital immobilier des propriétaires. S'il y en avait, leur situation ne serait nullement enviable.
En attendant ce contre-projet, qui ne peut tarder à voir le jour, M. Edouard Ignace demande d'être autorisé à déposer son texte.
M. Edouard Ignace, avec raison, ne veut stipuler aucune exclusion. Pour la réduction : il veut permettre à tout le monde de réclamer une réduction ou une exonération. Il laisse à la justice, constituée à cet effet, le soin d'apprécier. C'est l'égalité devant la loi. Mais cette thèse ne peut être admise par tous.
M. Maurice Bernard la combat. On ne sait d'ailleurs pour quelles raisons :
Le député du Doubs, professeur adjoint à la Faculté de droit, veut se faire le porte-parole des propriétaires, ou croit-il améliorer la loi en la compliquant. En tout cas, par un contre-projet, il veut établir des catégories de locataires ayant droit à la réduction.
Mais sa conception a été repoussée par la Commission.
Cette question réglée, la Commission s'est prononcée sur l'organisation d'une juridiction pour statuer, elle a décidé d'envoyer les différends devant un jury composé de deux locataires et de deux propriétaires, présidé par un magistrat. Mais toutes ces dispositions ont trouvé un destructeur farouche en M. Lemery, député de la Martinique. Cet avocat a blâmé avec une ardeur véritablement incompréhensible la cause des propriétaires. A son avis, toute modification au droit commun est une spoliation. Il oublie qu'il y a, depuis une année, la guerre. La Chambre saura le lui rappeler.
Pour ne pas retarder le dépôt du rapport, la Commission a cru devoir faire une concession à M. Maurice Bernard, après avoir entendu M. Honorat, elle a laissé insérer dans la loi un article promettant un nouveau projet pour dédommager les propriétaires. Il s'agirait de

Le buste de Jaurès sera placé à la Chambre

MM. Paul Meunier, Georges Ponsot, Justin Godard, Maurice Violette, Paul Painlevé, Victor Dalbiez, Jarry, René Renoult, Edouard Vaillant, Albert Poulain, Albert Thomas, Aldy, Alexandre Blanc, Aubriot, Auréli, Barabant, Barthe, Basly, Bedouce, Louis Bernard, Betoulle, J. Bon, Bouisson, Bouvier, Bracke, Bras, Brenier, Bretin, Briquet, Brizon, Brunet, Buisson, Cabrol, Cachin, Cadéant, Caillet, Camille Chausson, Gény, Lemaire, Paul Cortrand, Deguis, Dejeante, Delory, Doisy, Dubief, Demoulin, Durrie, Emile Dumas, Fournet, Chesquière, Giray, Goniaux, Goude, Groussier, Guesde, Hubert Rouger, Ingels, Jean Longuet, Jobert, Lafont, Lamendin, La Porte (de), Lauche, Laurent, Laval, Lebezy, Leclercq, Leclercq, Levasseur, Lissac, Loquin, Manus, Manger, Mayères, Melin, Mistral, Morin, Moutet, Nadi, Navarre, Nectoux, Parvy, Philibos, Poncet, Pouzet, Pressemann, Ellen-Prevo, Raffin-Dugens, Raghaboom, Reboul, Renaudel, Ringuier, Roblin, Rogmon, Royer, Salis, Salambier, Sembat, Sixte-Quenin, Sorriaux, Thivrier, Valette, Vallière, Varenne, Veber, Vignel, Voilin, Voillot, Walter, Dubief, Daniel de Folléville, Adolphe Girod, Camille Picard, Léon Accambay, Ajam, René Bénard, Jules-Louis Breton, Collard, Paul Bluyssen, Charles Baudet, Durafour, Gaston Frengier, Guislain, Chavoix, Lucien Bertrand, Amédée Conesnon, Henri Maitre, Gasparin, Planche, Léon Perrier, Conneot, Pasqual, Nogues, Henri Loup, Lenoir, Albert Mahieu, Albert Grodet, Auguste Gérard, Charles Peronnet, Bergeon, Emile Bender, Arniard, Pierre Barnel, Antoine Borrel, Hugon, Henri Cosnier, Lenoir, Cuttoli, Fernand Rabier, Emile Broussais, Emile Faure, François Fournier, Lévy, viennent de déposer une proposition de résolution ayant pour objet de décider de placer, à la Chambre, le buste de Jean Jaurès, œuvre du statuaire Gabriel Pech.
« Nous demandons, disent les auteurs de la proposition, dans l'exposé des motifs, que le buste de Jean Jaurès, du statuaire Gabriel Pech, soit placé au Palais-Bourbon.
« La Chambre nous dispensera de motiver cette initiative.
« Les mots dont nous nous servirions seraient toujours trop indécents de l'homme qu'ils voudraient glorifier.
« Conformément aux précédents, l'Assemblée voudra, sans doute, la renvoyer à son Bureau. »
« Sans aucune opposition, il en a été ainsi ordonné. »

